

MANIFESTE – COMMUNAUTÉ D'INTÉRÊT
Août 2022

Mobilité multimodale

Pourquoi la gestion
des données de mobilité
est essentielle pour aider
les villes à s'adapter
aux évolutions sociétales
et aux besoins business ?

MOVIN'ON

CITY of BOSTON

Montréal

ONLYLYON

sopra steria



Index

<i>Introduction</i>	04
Chapitre 1 – Accès et gouvernance	07
Chapitre 2 – Une gestion responsable des données	10
Chapitre 3 – Application, expérimentation et mise à l'échelle	13



Introduction





« L'objectif est de **rester ouvert et d'inspirer les autres acteurs** »

Dans l'intérêt du bien commun, les villes doivent avoir accès à des données complètes et exhaustives si elles veulent prendre des décisions éclairées et en comprendre réellement les conséquences sur les citoyens. Ce sujet est d'autant plus important que la frontière est floue entre les données d'intérêt général et celles qui doivent rester privées pour assurer la sécurité publique.

Boston, Montréal et la Métropole de Lyon considèrent que l'utilisation des données est essentielle pour planifier les transports, défendre les intérêts des habitants et améliorer la durabilité et l'inclusion.

Compte tenu de la coopération décentralisée existante, il était tout naturel de collaborer au niveau international sur les données de mobilité.

Comme les données, parfois sensibles, sont souvent collectées par différents acteurs et opérateurs privés et publics, les partager n'est pas aussi simple que prévu. Pour renforcer à la fois les liens entre les parties prenantes et l'action collective, Boston, Montréal et la Métropole de Lyon ont uni leurs forces pour rédiger un Manifeste qui définit un cadre pour le partage des données de mobilité, tout en prenant en compte le bien commun ou l'intérêt général.



Entre avril 2020 et pendant près de 2 ans, les trois municipalités, Boston, Montréal et la Métropole de Lyon, avec la mobilisation de l'écosystème MOVIN'ON, ont écrit trois chapitres d'un Manifeste sur les données de mobilité :

- Accès et gouvernance des données de mobilité
- Gestion responsable des données de mobilité
- Application, expérimentation et mise à l'échelle (l'exemple du partage de la bordure de rue)

Le Manifeste sur le partage des données de mobilité est le résultat d'une approche systémique, continue et collaborative impliquant un certain nombre d'organismes publics, privés et universitaires. Il contient à la fois des principes qui engagent le secteur privé et des pistes d'action pour les municipalités qui doivent être mises en œuvre par des projets sur le terrain.

Son objectif est de rester ouvert et d'inspirer les autres acteurs, en particulier les autorités locales. Il vise également à permettre l'optimisation et la gestion continue des services de mobilité et l'utilisation de leurs données, et à répondre aux exigences d'une mobilité durable, sociale et respectueuse de l'environnement.



1. Accès et gouvernance

Cadre d'engagement, de confiance et de gouvernance

Nous nous engageons à créer une ville plus vivable, plus forte et plus durable pour nos habitants. L'évolution des services de transport et de mobilité vers un contexte opérationnel axé sur les données offre des possibilités d'engagement envers notre communauté et de collaboration avec des partenaires innovants du secteur privé. Mais la prolifération et l'influence accrue des données de mobilité ont également créé de nouveaux défis pour gérer les processus et ainsi la gouvernance de ces données.

Les politiques mises en œuvre sont liées à la qualité des données de mobilité ; il est donc essentiel de travailler à la mise en place d'un cadre solide pour l'accès, le partage et la gestion des données afin de conserver la confiance des électeurs. Nous constatons que les villes se trouvent aujourd'hui à un tournant décisif : pouvons-nous repenser notre façon d'interagir avec la rue, le trottoir, notre réseau urbain, tout en maintenant une gouvernance des données qui protège et engage le public ?





Engagement

Nous nous efforçons d'améliorer et de créer des solutions de mobilité durable pour les habitants, en prenant en compte que l'accès aux données et le partage entre tous les acteurs restent un défi majeur. Pour optimiser ces efforts, nous devons accéder à un large éventail de données, qui sont souvent contrôlées par des acteurs privés. Cette réalité s'applique également aux particuliers qui souhaitent découvrir de nouvelles données.

Nos engagements :

- ➔ Mettre l'utilisateur au centre de toutes les décisions concernant la mobilité et le partage des données.
- ➔ Mettre en œuvre des réglementations pour encourager, de façon encadrée, les entreprises privées à partager leurs données.

Confiance

Il est essentiel d'établir un lien de confiance mutuelle entre le grand public, les acteurs privés et les autorités locales pour une mise en œuvre efficace de politiques municipales. Dans le contexte actuel de la mobilité, des intérêts divergents peuvent creuser un véritable fossé entre les autorités publiques et le secteur privé, en particulier dans la gestion des données critiques et sensibles. Dans ce contexte, nous nous interrogeons sur la meilleure manière de gérer l'interaction complexe avec les différents acteurs, afin de renforcer la confiance du public.

Nos engagements :

- ➔ Améliorer l'accès aux données et approfondir les connaissances des citoyens sur la nature de ces données partagées.
- ➔ Favoriser de nouveaux partenariats, mutuellement bénéfiques.



Cadre de gouvernance

Il est important d'établir un cadre de gouvernance clair avec tous les acteurs de l'écosystème complexe de la mobilité. Nous espérons trouver les facteurs-clés de réussite qui permettront une mobilisation mondiale sur le partage des données. En partageant les données, le potentiel d'innovation qui apportera une valeur ajoutée à la mobilité des citoyens est indéniable. Si les villes ont un intérêt direct à promouvoir le bien public, toute personne qui produit des données sur la mobilité doit avoir une raison de les partager. Les villes s'efforcent de mieux anticiper les attentes de tous les acteurs sur ce qu'elles peuvent leur proposer en échange.

Nos engagements :

- ➔ Agir en tant que garants de l'intérêt public et de la gouvernance, sans nécessairement gérer ce cadre.
- ➔ Suggérer un accord de partage des données qui définit clairement la provenance et l'utilisation prévue des données partagées.
- ➔ Créer les conditions de succès de ce même cadre de gouvernance : la participation, l'éthique, l'accès aux connaissances et le respect de la vie privée.



2.

Une gestion responsable des données

Garantir l'inclusion, l'égalité des chances et le respect de la vie privée

Nous reconnaissons que l'utilisation responsable des données de mobilité doit répondre aux préoccupations de respect de la vie privée, de transparence, de sécurité, d'équité et d'inclusion. À chaque fois que des données sont collectées, stockées ou partagées, les villes doivent se conformer aux normes les plus strictes en matière de protection des droits des citoyens sur les données. Les données de mobilité sont particulièrement sensibles et peuvent menacer la sécurité des informations

à caractère personnel relatives à la localisation et aux habitudes de transport. C'est pourquoi les projets ou les collaborations éthiques doivent aborder directement ces défis spécifiques. En outre, notre objectif est de servir équitablement tous nos électeurs : une ville inclusive doit exploiter les données relatives à la mobilité pour remédier aux inégalités bien ancrées plutôt que de laisser les politiques et les travaux basés sur les données refléter et perpétuer des réalités inéquitables.





Favoriser l'inclusivité

Nous souhaitons une offre de services de mobilité inclusive qui répond aux besoins de l'ensemble des citoyens et des visiteurs de nos villes. Certaines communautés, espaces, périodes de temps ou usages sont actuellement sous représentés en raison de la disponibilité des données nécessaires aux analyses. Nous voulons nous assurer d'avoir une diversité de données pour constituer une vue d'ensemble car ce que nous mesurons devient au final l'unique réalité représentée.

Nos engagements :

- ➔ Ne pas nous contenter des données existantes.
- ➔ Fournir les ressources pour développer des scénarios comparatifs et planifier au mieux les services de mobilité.
- ➔ Assurer un système objectif qui n'encourage pas certains comportements contraires à l'intérêt public en raison de la disponibilité des données.



Uniformiser les règles du jeu

Les règles du jeu ne sont pas équitables pour l'ensemble des acteurs de l'écosystème. Les normes de sécurité entourant la gestion des données de mobilités sont souvent plus sévères et restrictives pour les organismes publics que pour les entreprises privées. Nous souhaitons niveler les règles du jeu pour créer un environnement propice à l'innovation et à une saine compétition, tout en assurant la sécurité des données des utilisateurs.

Nos engagements :

- ➔ Définir des requis communs aux secteurs publics et privés pour encadrer la collecte, le stockage, l'utilisation et le partage de données.
- ➔ Permettre la traçabilité des données pour en assurer la validité et le respect des normes éthiques.
- ➔ Encourager la standardisation de données pour en faciliter le partage entre acteurs.

Garantir le respect de la vie privée

Les données de mobilité sont sensibles et un mauvais usage peut permettre d'identifier, voire de tracer, une personne. L'utilisateur qui fournit ses données directement ou par le biais de services de mobilité doit donc consentir de manière éclairée à leur utilisation. Les risques peuvent également évoluer avec le temps, de même que la compréhension du consentement ; celui-ci doit donc pouvoir être révoqué ou expirer après un certain temps.

Nos engagements :

- ➔ Documenter le cycle de vie des données en établissant un cadre et des mécanismes pour partager avec le public l'utilisation des données et les risques associés.
- ➔ Encadrer la surveillance des individus lorsqu'elle est inévitable, en raison de contraintes fonctionnelles ou juridiques.
- ➔ Faciliter la compréhension du consentement et établir des mécanismes pour le limiter à un contexte particulier ou à une durée.



3. Application, expérimentation et mise à l'échelle

L'exemple du partage de la bordure de rue

Tout comme les villes se transforment continuellement, les besoins liés à la gestion et à l'utilisation des données de mobilité sont voués à se renouveler avec le temps. Les administrations publiques se doivent de s'y adapter à un rythme évolutif. Elles doivent adopter une posture qui lui permette d'y répondre en temps opportun et de légiférer

les pratiques entourant les données de mobilité de façon informée, lorsque nécessaire.

Pour y arriver, chaque municipalité doit s'entourer d'un écosystème disponible et engagé à expérimenter et à développer des méthodes et des outils pour mettre à l'échelle les solutions jugées viables.





Une planification basée sur des faits

Mettre en pratique les principes formulés aux chapitres un et deux requiert l'implication et la participation de plusieurs parties prenantes, publiques et privées. Nous souhaitons encourager et guider les discussions pour assurer une planification de nos villes basée sur des faits. Le partage de connaissances et de données est clé pour y arriver.

En l'absence de données exhaustives, les villes s'engagent à mettre en place les orientations concrètes suivantes, à mêmes d'assurer une planification, notamment s'agissant du partage de l'espace public.

De l'expérimentation à la mise à l'échelle

Plusieurs villes à travers le monde misent sur l'expérimentation et sur l'innovation pour trouver des solutions aux défis urbains. Cette approche permet de générer de nombreuses idées et de mettre en valeur des opportunités à saisir. Il peut toutefois s'avérer difficile de mettre à l'échelle certaines de ces initiatives en raison de la complexité des administrations publiques, des méthodes de financement, des ressources disponibles ou tout simplement par un manque de connaissance du contexte où les projets doivent être réalisés.

Nos engagements :

- ➔ Favoriser la collecte et la diffusion publique des données et des résultats des expérimentations qui permettent de mieux comprendre les enjeux locaux et la caractérisation de l'écosystème.
- ➔ Contribuer à une communauté de pratique internationale pour partager nos expériences, réussites comme défaites, pour alimenter les réflexions mondiales.

Nos engagements :

- ➔ Trouver des façons d'ouvrir l'administration publique aux communautés et aux entreprises privées pour partager les réalisations et définir de nouvelles façons pour développer des partenariats.
- ➔ Proposer de nouvelles façons de vulgariser les innovations pour faciliter la gestion du changement et mieux implémenter les projets dans les communautés locales.
- ➔ Présenter un cadre d'évaluation pour garantir une analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle, en particulier sur les principes de l'accessibilité universelle pour les solutions temporaires.

Ce Manifeste contient des principes d'action et des engagements des trois municipalités concernant le partage des données de mobilité. Il ouvre désormais la voie pour la mise en œuvre de projets sur le terrain, dans le cadre par exemple du projet Montréal en commun sur les données de mobilité (Fabrique des mobilités Québec avec le soutien du MOVIN'ON Lab) ou de projets similaires à Boston ou dans la métropole de Lyon.

MOVIN'ON

FROM AMBITION TO ACTION